

Vœu n° 2

en faveur d'un moratoire sur les expulsions
et d'une politique migratoire humaine et solidaire

déposé par le groupe Europe Écologie Les Verts

Plus d'un million d'hommes, de femmes, et d'enfants étrangers sans papiers ont été détenus en centre de rétention sous le mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy. En quelques années, 2 à 300 000 d'entre eux ont été expulsés.

Dans un courrier au RESF et à l'OEE en date du 20 février 2012, François Hollande s'engageait s'il était élu président de la République, à mener « **une autre politique migratoire fondée sur des règles transparentes, stables et justes, et conduites dans le respect de la dignité de tous les êtres humains qui sont sur notre territoire** »². Autrement dit, à rompre avec une politique qui a trop souvent bafoué les valeurs de la République, si ce n'est les principes même d'une démocratie.

Soucieux du vivre ensemble, de l'égalité des droits, et de la lutte contre les discriminations, le Conseil régional d'Auvergne a condamné à plusieurs reprises la politique migratoire de la France menée ces dernières années - en particulier la politique de l'arbitraire contre les sans-papiers - par l'adoption :

- Du vœu « concernant l'immigration » du 26 juin 2007
- De la motion de « soutien aux aidants de personnes sans papiers » du 20 et 21 avril 2009
- Du vœu concernant les jeunes scolarisés sans papiers du 9 avril 2010
- Du vœu relatif aux condamnations par les instances internationales de la politique migratoire de la France du 27 et 28 septembre 2010
- Du vœu contre la stigmatisation des populations Roms du 7 novembre 2011

De plus, de nombreux conseillers régionaux d'Auvergne ont aidé un jour un homme, une femme, un enfant, ou un étudiant sans-papiers en difficulté, estimant que « *l'humanité et la solidarité sont des principes supérieurs sans lesquels il n'y a pas de société digne de ce nom* »³. En dépit des intimidations du préfet, les groupes majoritaires du Conseil Régional ont même co-organisé une cérémonie avec RESF lors de la Session du 25 juin 2010, afin de parrainer 15 étudiants lycéens sans papiers. 20 conseillers régionaux sont ainsi devenus des « *parrains républicains* » pour ces jeunes étudiants, et ont donc accepté de les soutenir, de les aider au quotidien, et d'agir pour leur régularisation.

Dans la continuité de ces initiatives, et en cohérence avec les engagements pris par François Hollande lors de la campagne présidentielle, le Conseil régional d'Auvergne demande au président de la République, de mettre en place dans les délais les plus courts un moratoire sur les expulsions précédant :

- Une profonde refonte du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- L'interdiction du placement des mineurs en centre de rétention, la régularisation des jeunes majeurs scolarisés et de leurs parents
- L'interdiction du démantèlement des familles
- La régularisation des sans-papiers qui travaillent en France
- La gratuité de l'aide médicale d'Etat et l'abrogation des taxes de régularisation
- La restauration d'un vrai droit d'asile

Avis de la 6^{ème} Commission :

Vœu amendé, voir ci-après.

² <http://www.educationsansfrontieres.org/article41771.html>

³ Extrait de la motion de « soutien aux aidants de personnes sans papiers » du 20 et 21 avril 2009